

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON

Année 1867.

(NOUVELLE SÉRIE.)

TOME QUINZIÈME

PARIS
F. SAVY, LIBRAIRE
rue Hautefeuille, 24.

15 Janvier 1868.

DESCRIPTION

D'UNE

ESPÈCE NOUVELLE DE COLÉOPTÈRE

DU GENRE ATHOUS

Par E. MULSANT et A. GODART

Présentée à la Société linnéenne de Lyon, le 8 juillet 1867;

Athous Chamboveti.

Noir, garni d'une pubescence cendrée, qui le fait paraître grisâtre. Tête marquée de points assez gros, déprimée sur le front; arête frontale renflée, échancrée dans son milieu, avancée sur l'épistome qui reste distinct; 2^e article des antennes très-court, le 3^e moins grand que le 4^e. Prothorax présentant une ligne longitudinale raccourcie sur le disque, couvert d'une ponctuation serrée, moins forte que sur la tête. Écusson brièvement ovale, caréné longitudinalement sur le milieu. Elytres à stries canaliculées, ponctuées: les quatre dernières n'atteignant pas la base.

Long. 0^m,0105 (4 l. 1/2). — Larg. 0^m,0025 (1 l.).

Corps allongé; noir, couvert d'une pubescence cendrée qui le fait paraître d'un noir grisâtre.

Tête déprimée sur le front, à crête frontale relevée, fortement échan-crée dans son milieu, avancée au-dessus de l'épistome qui est perpen-diculaire et reste bien distinct sur toute sa largeur; marquée de gros points serrés. Mandibules et palpes noirâtres.

Antennes prolongées jusqu'au 5^e environ des élytres, pubescentes, noirâtres : 2^e et 3^e articles un peu plus étroits que les suivants : le 2^e beaucoup plus court que le 3^e : celui-ci un peu moins longs que le 4^e.

Prothorax légèrement échancré au bord antérieur, d'un tiers environ plus long que large, plus étroit en devant, à angles postérieurs un peu obtus, médiocrement prolongés en arrière, les antérieurs déclives; couvert d'une ponctuation serrée, moins forte que celle de la tête; offrant une ligne médiane indistincte à ses extrémités; noté de deux fossettes de chaque côté de cette ligne : la première au tiers, et la deuxième aux trois quarts de sa longueur, et d'une forte dépression de chaque côté, placée entre les deux fossettes et touchant le bord extérieur.

Écusson brièvement ovale, ponctué, chargé d'une carène médiane, bien prononcée.

Élytres un peu plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs, deux fois et demie plus longues que lui, très-légèrement rétrécies à leur extrémité, ayant chacune neuf stries canaliculées et fortement ponctuées, les quatre dernières n'atteignant pas la base. Intervalles plans, rugueusement et finement ponctués.

Dessous du corps noir : tous les segments de l'abdomen ornés d'une bordure flave; pubescent, assez fortement ponctué sur l'antépectus et pointillé sur le reste.

Pieds noirs avec l'extrémité des cuisses et les tarses d'un ferrugineux obscur; 2^e, 3^e et 4^e articles des tarses garnis en dessous d'une sorte de petite houpe de poils.

Patrie : Le Mont-Pilat.

Cette espèce doit prendre rang à côté de l'*Athous olbiensis*; elle s'en distingue par une taille plus avantageuse, par les fossettes du corselet; par les stries des élytres, et par leur septième intervalle qui n'est pas caréné comme dans cette dernière.

Elle a été découverte par M. Chambovet, entomophile de St-Étienne, à qui nous l'avons dédiée.